

Les Bonnes Pratiques de Fabrication Cosmétiques



Formation
e-learning

30 min
Code : 2IBPFCOS

Public concerné

Toute personne des industries cosmétiques, futur collaborateur ou déjà en poste, qui souhaite avoir une vision claire des mesures à mettre en place et de leur justification.

Configuration

Système d'exploitation (a minima) : Windows 10

Processeur (a minima) : Pentium Core i5

Mémoire (a minima) : 4 à 8 Go en fonction du système

Navigateurs : Edge, Firefox, Chrome (version 88 et suivantes), Safari (version 9 et suivantes)

Activer les cookies de session sur les postes utilisateurs

Formation adaptée aux formats mobile et tablette

Conditions tarifaires

Coût forfaitaire de **499 € HT** ouvrant les droits d'accès à notre plateforme de formation pour 5 ans

+ Coût annuel de connexion nominative à la formation :
50 € HT par salarié apprenant

Informations complémentaires

Prérequis : AUCUN.

Évaluation par QCM effectuée post-formation sur plateforme informatique. Remise d'une attestation de formation et communication des résultats.

Formation personnalisable au vu des attentes et/ou des spécificités de votre entreprise.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour étudier ensemble les modalités requises.

LES



- Une vision globale des Bonnes Pratiques Cosmétiques
- Priorité à la pédagogie stimulante !
La formation, 100 % vidéo, est ponctuée de contenus interactifs : infographies, informations complémentaires, quiz, interventions d'experts...
- Une immersion dans un véritable site de production cosmétique

Une formation vidéo, tournée en conditions réelles

Pour prendre conscience de l'impact des BPF sur les activités et services d'une entreprise cosmétique.

Pour mieux assimiler les messages des BPF.

Pour appliquer des process répondant aux exigences de qualité requises par les référentiels.

En formant vos collaborateurs aux bonnes pratiques cosmétiques, vous contribuez à améliorer la qualité de vos produits.

Qu'est-ce qu'une formation en e-learning ?

Formation dématérialisée et asynchrone, elle permet de dispenser des programmes via une plateforme numérique et interactive de type LMS (Learning Management System).

La conception des modules est réalisée par nos ingénieurs pédagogiques en association avec nos graphistes. L'objectif est de favoriser l'assimilation des connaissances avec l'utilisation de différents outils tels que des vidéos, des documents à consulter, des liens, des animations et des auto-quiz en cours de parcours.

Cette modalité d'apprentissage permet aux apprenants :

- De suivre la formation au moment et dans le lieu qui leur convient le mieux
- De revenir à leur guise sur des points importants, mal compris ou mal assimilés
- De vérifier leurs connaissances grâce à des questionnaires d'évaluation
- De télécharger leur attestation d'assiduité

Elle a pour avantage vis-à-vis de l'entreprise :

- De répondre immédiatement aux besoins de formation
- De mettre à niveau les nouveaux arrivants
- De libérer les formateurs internes pour des thématiques plus pointues
- De réduire les temps d'absence des salariés pour formation
- D'économiser les coûts annexes de la formation
- De décliner certains contenus e-learning en plusieurs langues (nous consulter)

► Vos contacts



Christel Baty
01 84 76 14 84
c.baty@ifis.fr



François Mège
01 85 76 18 77
f.mège@ifis.fr

Programme

Les « Bonnes Pratiques de Fabrication » des produits cosmétiques sont abordés en 8 points-clés, répartis en deux chapitres :

- Les BPF cosmétiques :

- Les particularités de l'industrie cosmétique
- Les BPF, qu'est-ce que c'est ?
- Les 3 raisons d'appliquer les BPF
- Les obligations réglementaires

- La maîtrise des risques :

- Les risques de défaillance à éviter
- La maîtrise du risque
- La maîtrise de la qualité
- La transparence

Contexte

Comme pour les médicaments à usage humain, les **industries cosmétiques** doivent répondre à des exigences de qualité en vue d'assurer la sécurité des consommateurs.

Aussi, pour **limiter les risques** de défauts de qualité et garantir un produit sûr et constant, un référentiel regroupant les mesures à appliquer a été créé.

Son nom ? **Les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) Cosmétiques.**

Important : il ne s'agit pas de simples recommandations. La mise en application de ces bonnes pratiques par les industriels est O-BLI-GA-TOI-RE. La formation Les Bonnes Pratiques de Fabrication Cosmétique permet de sensibiliser vos collaborateurs aux enjeux des BPF. En deux chapitres vidéo et interactifs, ils disposeront d'une vision globale.

Le module en images

